



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 57605

Texte de la question

M. François-Michel Gonnot interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les scénarios et les prévisions du Gouvernement concernant l'étendue et les conséquences de la pandémie de grippe A en France l'hiver prochain. Apparemment, si l'on écoute la communication des ministres depuis quelques mois, on peut penser que le Gouvernement s'attend au pire, mais à quel degré ? Il aimerait savoir quels sont les scénarios possibles, retenus par son ministère, quant à l'impact économique de la pandémie ? Combien de journées de travail vont-t-elles être perdues ? Quel peut-être le coût de l'épidémie pour les entreprises françaises ? Il lui demande de bien vouloir lui indiquer combien de points de croissance la grippe A peut coûter à la France.

Texte de la réponse

L'estimation des effets potentiels d'une éventuelle pandémie de grippe A (H1N1) sur l'activité économique en France est un exercice extrêmement délicat. Elle est en effet étroitement liée aux hypothèses retenues quant à la vitesse de propagation du virus et à sa virulence, qui sont à ce stade, par nature, mal connues. L'impact sur la croissance pourrait être neutre si les perturbations liées à la grippe A (H1N1) étaient de même ampleur et se substituaient à celles associées aux gripes hivernales classiques. A contrario, les effets économiques pourraient être significatifs si le virus se révélait plus contagieux et virulent qu'escompté. Dans ce dernier cas, on peut estimer que l'impact économique négatif de la grippe se transmettrait par quatre canaux : une perte de revenu pour les actifs liée à l'augmentation des arrêts de travail dans la mesure où les indemnités journalières sont en moyenne inférieures aux salaires nets ; une baisse de la consommation en transports, restaurants et loisirs en raison de la limitation temporaire des déplacements et des sorties ; une baisse de la fréquentation touristique en France, l'impact économique sur le secteur du tourisme étant pour l'essentiel compensé, du point de vue de l'économie française, par une diminution concomitante des séjours touristiques des français à l'étranger ; une diminution des exportations Françaises liée au ralentissement de l'activité chez nos partenaires commerciaux si l'épidémie était mondiale et prolongée. Le calcul de l'impact sur la croissance dépend ensuite des hypothèses épidémiologiques retenues. Un scénario envisageable est qu'une pandémie de grippe constitue l'équivalent d'une grosse grippe hivernale touchant 10 millions de personnes en France, dont 5 millions d'actifs. La phase grippale durerait une semaine, pour chaque personne infectée, contre cinq jours pour une grippe classique. Sous ces hypothèses, l'offre de travail resterait globalement constante, grâce à une hausse temporaire de la productivité. L'impact sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait donc au final être très limité. Les éventuels effets sur la consommation seraient transitoires et peu significatifs. À titre illustratif, des estimations réalisées en Argentine, pays le plus touché d'Amérique latine, estimaient que l'effet défavorable de l'épidémie serait de seulement 0,2 % du PIB en cas d'urgence sanitaire de quinze jours, soit une épidémie déjà très sérieuse.

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Gonnot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57605

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 25 août 2009, page 8178

Réponse publiée le : 17 novembre 2009, page 10913